

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE 2026

A l'attention des parents d'élèves de 5ème, 4ème, et 3ème

RENTRÉE 5ème – 4ème – 3ème

La rentrée scolaire aura lieu le **mercredi 2 septembre 2026 à 8h30.**

Les élèves doivent prévoir pour cette demi-journée **un cahier de textes ou un agenda**, une pochette cartonnée à rabats avec quelques feuilles de copies, un cahier de brouillon, une trousse garnie et une tenue de sport.

À remettre au professeur principal le jour de la rentrée :

- **L'attestation d'assurance scolaire**
- **La cotisation du Foyer Socio-Educatif (information au verso).**

Si ces documents n'ont pas été remis lors de l'inscription en juin, merci de les apporter également :

- **Une photo d'identité récente avec nom et prénom de l'élève notés au dos.**
- **La fiche confidentielle d'urgence**
- **L'autorisation de diffusion**
- **La fiche d'intendance**
- **Une photocopie du livret de famille complet** (parents et enfants)
- En cas de séparation des parents : **jugement de divorce** (partie stipulant les droits de garde de l'enfant) **OU attestation sur l'honneur si vous ne disposez pas d'un document officiel.**
- Pour les demi-pensionnaires : **1 relevé d'identité bancaire (RIB).**

À remettre au professeur principal le **jeudi 3 septembre** :

- **La carte du collégien**, complétée et signée par le responsable légal (elle sera distribuée le jour de la rentrée).



À noter dans vos agendas : **Réunion Parents 5ème – 4ème – 5ème le jeudi 3 septembre de 18h à 19h.**

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le mercredi 2 septembre 2026 à 8h30, les élèves sont pris en charge par leur professeur principal jusqu'au repas. Les cours selon l'emploi du temps habituel des élèves de **5e, 4e et 3e** débiteront le **jeudi 3 septembre 2026 à 8h30.**

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Le **carnet de liaison** est dématérialisé sur l'ENT. Le carnet numérique permet de **consulter les informations transmises par l'établissement.**

Pour **communiquer avec les enseignants**, merci d'utiliser la **messagerie de l'ENT.**

Pour **justifier les absences ou retards** par écrit et transmettre les dispenses de sport, vous utiliserez l'adresse mail suivante : **vie-scolaire1.0460030h@ac-toulouse.fr**.

La carte du collégien sera distribuée le jour de la rentrée. Cette dernière **devra être remplie et signée par vos soins.** **Votre enfant devra la remettre au professeur principal dès le lendemain.** Cette carte est indispensable pour la gestion des entrées et sorties du collège. Vous établirez en particulier la liste des personnes autorisées à prendre votre enfant au collège en cas de situation exceptionnelle.

LIVRES SCOLAIRES

Les livres devront être couverts au plus tôt. Nous demandons aux familles de vérifier régulièrement l'état des couvertures. Les enfants sont responsables de ces ouvrages qui seront prêtés après eux à d'autres promotions. En cas de perte de livre ou de détérioration, une participation financière sera demandée aux familles (prix de remplacement du manuel environ 20 euros).

BOURSES - DEMI-PENSION- FONDS SOCIAL COLLÉGIEN

Bourses : si vous n'avez pas effectué votre demande lors de l'inscription en juin, la demande de bourse de collège est accessible en ligne depuis le téléservice **EduConnect** jusqu'au 15 octobre 2026 inclus. Pour une demande papier, merci de s'adresser au secrétariat du collège.

Demi-pension : des avis de paiement vous seront adressés à la mi-trimestre. Tout changement de régime (demi-pensionnaire ou externe) ne peut intervenir qu'au début d'un nouveau trimestre. Vous avez la possibilité de demander d'échelonner votre règlement via le paiement en ligne sur Educonnect. Si vous rencontrez des problèmes financiers, je vous remercie de **le signaler au plus tôt** au gestionnaire. Le Fonds Social Collégien peut vous venir en aide (voir dans le « Règlement Intérieur »). Il faut pour cela que vous demandiez un dossier **à l'intendance.**

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE

Le Foyer Socio- Éducatif (**FSE**) participe activement à la vie du collège. Il a notamment pour missions de :

- contribuer, en tout ou partie, au financement des activités et sorties pédagogiques payantes proposées aux élèves
- assurer collectivement tous les élèves lors des sorties organisées par le collège (garanties des dommages subis et causés, assistance et rapatriement). Cette assurance ne remplace toutefois pas une assurance scolaire individuelle
- financer l'achat de matériel destiné aux différents clubs et activités du collège (jeux éducatifs, ballons, fournitures, etc.).

Les ressources du Foyer proviennent d'actions diverses, de dons ainsi que d'une **cotisation : 9 € pour un enfant** au collège, **16 € pour 2 enfants**, **21 € pour 3 enfants**. Cette cotisation peut être réglée par **chèque**, à l'ordre du **Foyer Socio-Éducatif du Collège de Vayrac**. Le chèque devra être remis au professeur principal le jour de la rentrée. Merci d'indiquer au dos du chèque le **nom, le prénom et la classe** de l'élève. Le paiement peut également **se faire en ligne en cliquant sur le lien suivant ou le QR code ci-contre** :

<https://www.helloasso.com/associations/foyer-socio-educatif-du-college-de-vayrac>



Le Secrétariat et la Vie Scolaire se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

BONNE RENTRÉE À TOUS

Pour consulter :

- Règlement Intérieur
- Charte Informatique
- Charte du Développement durable
- Charte de la Laïcité



Pour nous contacter :

Absences / Vie Scolaire :

05.65.27.00.63

vie-scolaire1.0460030h@ac-toulouse.fr

Cantine / comptabilité :

05.65.27.00.62

0460030h-gest@ac-toulouse.fr

Secrétariat Elèves / Secrétariat direction :

05.65.27.00.60

0460030h@ac-toulouse.fr

Infirmierie :

05.65.27.00.67

Mail : par la messagerie de l'ENT